

ASSEMBLEE GENERALE

MISSION LOCALE – 02 mars 2021 – 10h30

SALLE ST TRELODY - LESPARRE MEDOC

Le quorum étant atteint, le Président, Jean Jacques CORSAN ouvre la séance et remercie de leur présence l'ensemble des participants. Il souhaite d'autant plus remercier les membres que face à un contexte toujours très difficile, tant économique que social, la jeunesse est durement impactée et nécessite de plus en plus l'investissement de tous.

Il précise l'ordre du jour de l'Assemblée :

- 🚩 Nominations membres du Bureau
- 🚩 Résultat d'activités/Orientations 2021
- 🚩 Budget prévisionnel 2021
- 🚩 Questions diverses

Concernant le 1^{er} point, il rappelle que de nouveaux membres ont été élus au sein du Bureau lors de la précédente Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration qui a précédé, a voté et attribué les fonctions comme suit :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| • Jean Jacques CORSAN | Président |
| • Danielle FERNANDEZ | Vice-Président |
| • Gérard GONZALEZ | Trésorier |
| • Evelyne FAUGEROLLE | Trésorière adjointe |
| • Christine MUSTIN-MAYER | Secrétaire |
| • Jacqueline SCOTTO DI LUZIO | Membre |
| • Jacques LASSALLE | Membre |
| • Christophe JACOBS | Membre |
| • Nathalie LACOUR | Membre |

Afin de présenter les résultats de l'activité 2020 et les orientations 2021, parole est donnée à Madame Francine VALLAEYS, Directrice de la Mission Locale.

Un diaporama est présenté à l'Assemblée, celui-ci sera transmis en complément du présent compte rendu.

Madame VALLAEYS rappelle que la Mission Locale Avenir Jeunes Médoc, ce sont 17 lieux d'accueil sur le territoire, 20 professionnels au service des jeunes et des entreprises, 1480 jeunes accompagnés.

En 2020, 454 jeunes ont été reçus en 1^{er} accueil, ce public est caractérisé par :

- 25% de jeunes mineurs, 60% ont entre 18 et 21 ans, 15% entre 22 et 25 ans
- 4% sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- 42% des jeunes n'ont pas de diplôme
- 67% sont hébergés par leurs parents
- 71% déclarent ne pas être mobiles au-delà de leur commune ou canton de résidence

Concernant l'intégralité des jeunes accompagnés (1480) :

- 75% bénéficient d'un Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) – 42% de ces jeunes sont en situation positive à la sortie (formation, emploi...)
- 183 jeunes ont bénéficié d'un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) – 42% de sorties positives également sur ce dispositif
- 123 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes

On enregistre 72 entrées en alternance, contrats essentiellement signés dans les secteurs du commerce et de la distribution, le secteur de l'installation et maintenance et les métiers de l'agriculture.

151 jeunes ont suivi une formation professionnelle dont 44 sur des actions qualifiantes.

222 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont été signées permettant à de nombreux jeunes de découvrir les métiers, confirmer ou infirmer un projet professionnel, découvrir le monde de l'entreprise.

Madame Francine VALLAEYS évoque maintenant les axes stratégiques qui seront développés de 2021 à 2024. Les grandes lignes sont de :

- Maintenir la qualité de service aux jeunes et aux entreprises
- Etre au rendez-vous de l'Etat sur le plan de relance jeunes (Obligation de formation et Garantie jeunes)
- Asseoir le Point Relais Santé – la Mission Locale souhaitait déposer un dossier sur 3 ans auprès de l'ARS ; l'expérimentation menée depuis septembre 2020 n'est pas suffisante en terme d'expérience, nous allons donc demander un conventionnement d'1 an et poursuivre
- Faire de l'ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité) le rendez-vous incontournable de l'orientation

Jean Jacques CORSAN regrette que ce lieu ressource, présentant un grand intérêt sur notre territoire, soit méconnu du public. Il souhaite qu'une réflexion soit menée afin d'améliorer la communication et la diffusion de l'information

Sur ces différents axes, plusieurs actions seront entre-autres déclinées :

- ERIP
 - Evènement 1 jeune 1 solution : ateliers métiers, visites entreprises
 - Orientation : mise en place d'une borne Orientation
 - Formation : atelier formation et développement des compétences, atelier CPA-CPF
- Point relais santé
 - Développement des points d'écoute psychologique, handicap, logement
 - Création d'un livret Logement à destination du public
- Salon en ligne sur l'Alternance (la tenue en présentiel s'avérant difficile du fait du contexte sanitaire)
- Action POLA en faveur de la mobilité : un parcours d'accompagnement itinérant dédié à la découverte des arts et de la culture, permettant aux jeunes participants de découvrir les savoir-faire de différents métiers qui composent la chaîne des professionnels mobilisés dans la production et la diffusion de la création artistique.
- Et bien d'autres encore...

Dans la continuité, le site de la mission locale <https://www.missionlocalemedoc.fr/> est entièrement restructuré. Ces travaux ont été développés en interne grâce à l'assistant informatique Mr Nicolas PESTRIN.

Madame Francine VALLAEYS lance un appel à l'assemblée, rappelant l'urgence de trouver de nouveaux locaux qui permettront d'accueillir la montée en charge du public Garantie Jeunes, et également, par rebond, l'accroissement du personnel.

Elle précise que nous sommes à la recherche d'une salle pouvant accueillir 12 à 14 personnes, avec Wifi accessible, sanitaires, et coin chauffe plat (si possible)

Le 3^{ème} point de l'ordre du jour est maintenant abordé ; Monsieur Gérard GONZALEZ présente le budget prévisionnel 2021. Ne connaissant pas à ce jour le montant des subventions réévaluées pour la Garantie Jeunes, le montage financier est élaboré en reprenant les subventions à l'identique de l'an passé. S'agissant d'une structure de services, les frais de personnel représentent 70% de ce budget. Celui-ci s'équilibre pour un montant d'1 082 483€.

La lecture étant achevée, le budget est mis au vote.

Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean Jacques CORSAN tient à remercier le Trésorier ainsi que le personnel en charge de la bonne gestion financière de la Mission Locale du Médoc.

Monsieur le Président donne maintenant la parole à l'assemblée.

Une déléguée demande s'il est possible d'envisager la délocalisation de l'ERIP. Cela ne semble pour l'instant pas possible, du fait de l'importance de la documentation mise à disposition.

A la question de l'intervention de la mission locale en collège, il est rappelé que le Centre d'Information et d'Orientation assure cette mission auprès de ce jeune public. La mission locale est partenaire du CIO mais ne peut intervenir sur son public cible.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur Jean Jacques CORSAN clôt la séance à 11h30.